

Délibérations de la séance ordinaire du 17 mai 2022

L'an deux mil vingt deux, le dix sept mai à 20 h 30 le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BECHET Raymond par suite de la convocation faite par M. Le Maire le dix mai.

Présents : BECHET Raymond, PASSAYS Jean, SALLÉ Éric, PARIS Nelly, SILANDRE Odile, BOULLÉ Emmanuel, HAVARD Carine, ROULLEAUX Annie, EASTWOOD Anne, CLOUARD Johan, MONTECOT Pascal.

Absents : LECHEVALIER Loïc a donné pouvoir à Raymond Bechet ; PICOT Jacques a donné pouvoir à Odile Silandren DESGRIPPES Marie-Claire, COTTON Colette,

Secrétaire de séance : PASSAYS Jean

Terrain Multisports

Un représentant de la société Agospace est venu présenter à l'assemblée la proposition d'implantation d'un terrain multisports.

Les terrains multisports permettent à tous de se divertir simplement. Ces espaces sont en libre accès afin que tout le monde puisse en profiter. Ainsi, le city stade peut être utilisé aussi bien par les enfants, que les adolescents ou encore les adultes.

En fonction des dimensions des terrains multisports, plusieurs activités sont disponibles. Par exemple, il est possible d'ajouter des paniers pour permettre de jouer au basket, ou encore des goals pour qu'ils s'adonnent au handball ou au football. Tout autour, Agospace peut ajouter un marquage au sol permettant de délimiter un terrain d'athlétisme. Selon la dimension du city stade, la piste d'athlétisme sera plus ou moins grande.

Agospace, fabricant de terrains multisports et city stades, propose de multiples produits pour divertir les habitants. Les matériaux, les dimensions et les équipements... tout est adaptable à vos besoins, avec quatre gammes complètes de terrains multisports et équipements sportifs proposés. AGORSPACE c'est aussi l'aménagement complet : piste d'athlétisme, filets pare-ballons, jeux et mobiliers viennent avantageusement compléter votre installation....

Le conseil retient la proposition et à la prochaine réunion, avec les devis affinés, pourra prendre la décision et définir le lieu.

Dossier Garage Joubin

Dominique JOUBIN, titulaire d'un crédit-bail pour le garage automobile est décédé le 30 mai 2021.

Les héritières ne pouvant assurer l'exploitation, le garage a fermé vers la mi-octobre 2021. Cependant elles ont souhaité levée l'option d'achat.

La commune a répondu en signifiant la résiliation du crédit-bail suite à cette cessation d'exploitation. Les héritières maintiennent leur demande et les avocats respectifs souhaitent commencer par une médiation avant toute saisie de justice.

Ayant pris régulièrement connaissance des différentes correspondances depuis le début de l'affaire, Considérant la nécessité et la volonté de la collectivité de conserver un garage automobile, Considérant les informations recueillis près des différentes personnes ayant des connaissances juridiques ;

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou ses adjoints à entreprendre cette médiation pour le compte de la commune et signer la convention.

Affaires diverses

Le conseil municipal refuse la demande de subvention de l'association française des sclérosés en plaques :

Le vitrail Sud a été réparé et remis en place.

L'application Panneapocket est disponible pour tous, gratuitement.

Le Secrétaire

